

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Code 01

Nouveau pacte pour les villes et les collectivités du ministre Godfrey LES EFFORTS DE L'UMQ PORTENT FRUIT

Montréal, le 1^{er} février 2005 – C'est avec satisfaction que l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a pris connaissance des commentaires émis en fin d'après-midi par le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, M. John Godfrey, au sujet des détails sur la façon dont il négociera le Nouveau pacte pour les villes et les collectivités avec les provinces et territoires. L'annonce d'aujourd'hui confirme la pertinence des revendications de l'UMQ quant à l'urgence d'investir massivement dans la réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égouts et de voirie municipale.

Pour l'UMQ, l'allocation de cinq milliards pendant cinq ans provenant de la taxe sur l'essence, ajoutée au Fonds sur l'infrastructure municipale rurale d'un milliard ainsi qu'au Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, dotée d'une enveloppe de quatre milliards, permettra des investissements importants qui contribueront à endiguer la croissance du déficit caché de la détérioration des infrastructures municipales.

L'UMQ appuie par ailleurs la volonté du ministre Godfrey de consacrer les fonds aux infrastructures municipales écologiquement viables, comme le transport en commun, les réseaux d'aqueducs et d'égout, les systèmes énergétiques des collectivités, la gestion des déchets solides, la remise en état des routes et des ponts et le renforcement des capacités.

Une fois fixée la formule de répartition avec les provinces, l'UMQ entend multiplier ses représentations auprès du gouvernement du Québec afin d'assurer le respect de l'engagement du ministre Fournier, à savoir que le gouvernement n'effectuera pas de retenue à même les fonds provenant de la taxe sur l'essence par différents moyens, notamment dans le cadre des négociations entourant la nouvelle fiscalité municipale.

« Nous sommes heureux de constater que la répartition des cinq milliards de dollars provenant de la taxe sur l'essence se fera au niveau des provinces. Cependant, nous attendons avec impatience les détails du prochain budget fédéral afin de connaître les sommes qui seront disponibles pour la première année. Nous pourrions alors lancer le plus rapidement possible nos discussions avec le ministre Fournier quant à la redistribution au Québec », a déclaré le président de l'UMQ et maire de Rimouski, M. Michel Tremblay.

L'UMQ, dont la structure est centrée sur les besoins du milieu municipal québécois, s'affirme par ses réalisations comme le partenaire le plus crédible, le plus pertinent et le plus sollicité pour concerter les efforts et répondre aux attentes des municipalités du Québec de toutes tailles et de toutes les régions. Depuis sa fondation en 1919, l'UMQ prend part à tous les débats et joue un rôle de premier plan dans la défense des municipalités et de leurs citoyens. Par son action, elle favorise la reconnaissance réelle de l'autonomie politique et financière des municipalités québécoises.

-30-

Source : **UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**
Renseignements : François Sormany, directeur des communications
Tél. : (514) 282-7700, poste 265 / Cellulaire : (514) 910-7272
fsormany@umq.qc.ca